

GRÈVE DES FEMMES 2019 : RÉOLUTION

Nos revendications : argent – temps – respect !

En plus du travail rémunéré, les femmes* continuent à réaliser la majeure partie du travail non rémunéré. Et sur le marché du travail, elles se heurtent à de nombreux obstacles ; cela, aussi dans les ONG (organisations et institutions sans but lucratif et sociales, œuvres d'entraide, organisations environnementales, syndicats, associations d'employé·e·s, fondations, etc.).

À l'occasion de la Grève des femmes du 14 juin 2019, nous appelons nos collègues* des ONG, partout où cela est possible, à refuser de travailler, à participer à des actions. Chaque femme* peut le faire avec originalité, à sa manière et selon ses possibilités. Le mieux, avec beaucoup d'autres femmes*, afin de faire comprendre qu'ensemble et solidaires, nous voulons que nos revendications soient satisfaites et nos droits fondamentaux respectés ! Les hommes* aussi sont invités à soutenir activement les revendications et les actions du 14 juin et remplaceront, par exemple, leurs collègues femmes* au travail pour qu'elles puissent profiter de la journée de grève.

Nos revendications en tant que SSP-ONG :

Un salaire égal pour un travail de valeur égale, des conditions de travail progressistes : Les femmes* continuent à gagner beaucoup moins que les hommes, soit, selon la méthode de relevé appliquée, entre 12 et 19 % de moins. Une fois à la retraite, elles ont en moyenne environ 37 % de moins à leur disposition. Nous demandons pour TOUT le personnel des ONG des conditions de travail exemplaires et des salaires équitables. Il faut des conventions collectives de travail garantissant la participation de l'ensemble du personnel. La transparence des salaires, des contrôles des salaires et des sanctions en cas de discrimination salariale, des solutions de caisse de pensions meilleures pour les personnes travaillant à temps (très) partiel et plus de femmes* dans les fonctions dirigeantes, autant de revendications qui ne sont habituellement de loin pas devenues réalité dans les ONG non plus.

Du temps pour prendre en charge des tiers, du temps pour vivre : En Suisse, concilier tâches de prise en charge et activité professionnelle n'est possible que presque uniquement avec un temps partiel. Revenu moindre, rentes moins bonnes et surcharge permanente en sont les conséquences. Nous demandons l'introduction du congé parental dans les ONG, un congé de maternité et un congé de paternité plus longs, une protection contre le licenciement en cas de maladie, du temps pour les proches aidants, des structures d'accueil des enfants gratuites ou au moins abordables, des durées de travail plus courtes, davantage d'emplois à temps partiel pour les hommes* ainsi qu'une répartition équitable du travail rémunéré et du travail non rémunéré.

Respect et protection contre les violences, le sexisme et le harcèlement psychologique : Ce n'est pas uniquement depuis #MeToo et #BalanceTonPorc que les femmes s'opposent au harcèlement sexuel au travail. Ce dernier n'en est pas moins encore beaucoup trop souvent vu comme une peccadille et n'est guère poursuivi pénalement. Le harcèlement sexuel et les violences sont blessants et rendent malade. Le sexisme n'a pas sa place, nous demandons la tolérance zéro pour le sexisme et le harcèlement psychologique, aussi au travail !